



Consultation nationale « Education artistique et culturelle ». Contribution de la Fédération nationale des Francas,

Les Francas sont une fédération nationale laïque de structures et d'activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Ils agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel.

Leur expertise éducative, déclinée à l'échelon local, est confortée par la dynamique d'un mouvement d'éducation populaire. Ce mouvement rassemble tous ceux qui, en matière d'éducation, veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes pour le développement de la cité.

La Fédération nationale des Francas, forte de 50000 bénévoles, regroupe 82 associations départementales avec près de 1300 organisateurs adhérents. Elle accueille chaque année 1,2 million d'enfants dans l'ensemble de ses structures et ses 5000 centres d'activités affiliés. Elle forme chaque année 2500 professionnels et 13000 animateurs volontaires (BAFA et BAFD).

1- Développer et articuler les actions proposées aux jeunes durant leurs différents temps de vie.

Pour les Francas l'éducation est globale et continue. Elle se construit par l'action éducative des différents acteurs, mais aussi par l'ensemble des influences reçues, voire subies, par les enfants et les jeunes.

Le projet auquel les Francas consacrent leur énergie et leur influence est indissociablement éducatif, social et culturel.

Pour les Francas, la culture constitue un ensemble de repères utilisables dans différentes circonstances, de repères inter agissant sur la construction des individus. Elle comporte plusieurs dimensions, notamment une dimension esthétique et une dimension d'identité, et constitue en tant que tel un des objectifs d'une « éducation complète », mais aussi un atout réel pour l'émancipation de chaque personne.

Partant de ces principes, l'action éducative et culturelle développée par les Francas :

- s'adresse à tous les jeunes mineurs, depuis leur premier accueil dans une structure éducative, jusqu'à leur majorité,
- se développe dans tous les temps de vie, qu'il s'agisse du temps scolaire, extra scolaire, voire des temps de vie passés en famille,
- se réalise en tous lieux, qu'il s'agisse des structures d'accueil collectives des enfants et des adolescents, des structures culturelles ou des établissements scolaires avec lesquelles les Francas développent des projets, voire dans l'espace public

Ainsi les propositions que les Francas sont amenés à formuler concernent principalement la liaison entre les espaces scolaires et périscolaires et la qualité des projets développés durant les temps péri et extra scolaires.

1.1 Promouvoir l'élaboration et la réalisation de projets artistiques et culturels partenariaux entre établissements scolaires et associations complémentaires de l'Education nationale (ACEP) signataires d'une convention (CPO) avec le ministère de la Culture et de la Communication.

1.2 Créer, dans le budget de l'Education artistique et culturelle une ligne dédiée à la réalisation de projets portés par les associations d'éducation populaire, durant le temps extra scolaire, dans une logique de partenariat avec les établissements scolaires (démarche de co construction, cohérence de la mise en œuvre et de

l'évaluation).

- 1.3 Créer, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, des Sports, de l'Éducation populaire et de la Vie associative un cadre de contractualisation et un fonds dédié au développement des pratiques artistiques et culturelles dans les Accueils collectifs de mineurs (ACM).

2 - Favoriser une approche territoriale et partenariale de l'éducation artistique et culturelle.

Pour les Francas, l'action éducative doit s'inscrire dans un contexte territorial. Promoteurs de la notion de « projet éducatif local » et de son évolution, au travers notamment des « rencontres nationales des PEL », les Francas ont été des acteurs actifs de toutes les politiques contractuelles locales en matière d'éducation (leur place dans la mise en œuvre des CEL entre 1999 et 2006 en témoigne).

Cette approche, inscrite dans le contexte local nécessite la concertation et la recherche de cohérence de la part de tous les acteurs éducatifs ; tout particulièrement de la part de celles et ceux qui œuvrent dans un domaine artistique et culturel.

Les propositions émises par les Francas visent à faciliter la relation locale entre les éducateurs d'un même public.

- 2.1 Définir un nouveau protocole interministériel relatif à l'aménagement des temps de vie des enfants, au regard des transformations induites par la « refondation de l'école », qui donnerait aux collectivités territoriales un cadre facilitant l'appel aux associations d'éducation populaire signataires de la charte « Education populaire et Culture ».

- 2.2 Développer, à l'échelon des DRAC un programme d'évènements culturels destinés au « jeune public », capable de polariser les projets locaux des établissements scolaires et des associations d'éducation populaire.

- 2.3 Développer une démarche de labellisation des projets portés par les associations d'éducation populaire au travers d'un processus annuel d'audition, d'accompagnement technique, artistique et financier et d'évaluation.

3 - Prendre en compte la diversité des modes d'accès des jeunes à l'art et à la culture.

Les travaux des sociologues de l'enfance ou de la jeunesse relatifs aux processus de transmission culturelle soulignent que les jeunes passent volontiers d'une position de « consommateurs » de pratiques culturelles à une position de « diffuseurs » ou de « transmetteurs » de ces pratiques.

Cette évolution amène les fédérations d'éducation populaire et particulièrement la Fédération nationale des Francas à imaginer des projets proposant aux enfants et aux adolescents une variété de situations (de la prise d'information à la diffusion) et à solliciter leur participation dans les processus de découverte, d'assimilation et de transmission.

D'autre part, toutes les structures éducatives se confrontent à la question de la diversité des approches et doivent œuvrer pour une « accessibilité pédagogique » aux différentes formes d'expression artistique et culturelle. A ce titre, les Francas, impliqués depuis 2005 dans l'opération « Les portes du temps » témoignent de l'intérêt porté par les enfants et les jeunes à la découverte des sites patrimoniaux par des méthodes actives, participatives ou ludiques.

- 3-1 Accompagner au plan régional les initiatives des accueils de loisirs de type « résidence d'artistes », faciliter les résidences mixtes (liant action en milieu scolaire et action avec les accueils de loisirs).

- 3-2 Pérenniser l'opération nationale « Portes du temps » pour ce qui concerne le champ du patrimoine. Elaborer avec les fédérations d'éducation populaire signataires de la charte « Education populaire et culture » des opérations

nationales de même ampleur dans le champ de la création et dans celui de la diffusion (notamment par les supports numériques).

3.3 Expérimenter dans le cadre des accueils collectifs de mineurs le dispositif « une œuvre au centre ».

4 - **Le numérique et les nouveaux médias : quelle place dans l'éducation artistique et culturelle ?**

Découlant de la notion de diversité des modes d'accès à l'art et à la culture, la question des supports et de leur partage constitue pour le mouvement associatif un domaine de réflexion et d'action de première importance, ne serait ce qu'au nom de la démocratie d'usage.

Plusieurs fédérations ont uni leur réflexion sur l'éducation aux médias, sur l'influence des médias sur l'éducation ; dans cet espace partagé avec la Ligue de l'Enseignement et les Céméa ; les Francas ont construit, expérimenté et formalisé un certain nombre de réflexions et d'actions : EnJeu Télé, Information citoyenneté, éducation e médias.

Par ailleurs, les Francas, en leur nom propre ou dans un partenariat avec les professionnels des médias ont produit et diffusé leurs réflexions dans le cadre de deux rapports nationaux et conduit plusieurs opérations nationales d'animation en direction des enfants et des jeunes (CyberR@llye, Exprime-toile, web radio).

De plus, au sein de collectifs associatifs régionaux et d'un collectif national (CIRASTI), les Francas participent au développement des exposciences, vitrine des projets scientifiques réalisés par des jeunes, au sein desquels se trouve un nombre important d'initiatives utilisant les « nouveaux médias ».

4-1 Multiplier des pratiques d'animation reposant sur une pédagogie d'utilisation des nouvelles technologies.

4-2 Créer des espaces de dialogue entre les producteurs de contenus et les publics directs et indirects.

4-3 Soutenir une production numérique à haute valeur ajoutée éducative.

5 - **Mieux former les acteurs**

Les Francas sont une fédération d'organismes d'activités de loisirs, un mouvement d'éducation, mais aussi un organisme de formation reconnu dans le champ de l'animation. Pour les Francas, la formation est à la fois un espace d'acquisition de compétences permettant d'améliorer la qualité de l'action éducative proposée aux enfants et aux jeunes et un espace de développement personnel, l'occasion pour nos stagiaires d'enrichir un bagage culturel dont l'utilité se révélera peut être dans le moyen terme.

5-1 Elaborer avec les organismes de formation professionnelle du secteur de l'éducation populaire et avec les services du ministère chargé de la jeunesse, un référentiel « Education populaire et Culture » pour les formations de type BP-JEPS et DE-JEPS.

5.2 Développer en région des protocoles DRAC/DRJS permettant d'accompagner sur le plan technique artistique et financier les initiatives des organismes d'éducation populaire visant à former les animateurs « non professionnels » des accueils collectifs de mineurs (dans le cadre du BAFA ou de la formation continue) en vue d'accompagner les groupes d'enfants sur des projets artistiques et culturel et de pouvoir en construire les prolongements dans les structures d'accueil.